

Date de dépôt : 10 juin 2010

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la politique de la solidarité internationale pour l'année 2009

Mesdames et
Messieurs les députés,

Conformément à l'article 4 de la loi sur le financement de la solidarité internationale, du 4 octobre 2001 (LFSI – D 1 06), le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil un rapport annuel sur le thème de la solidarité internationale.

1. Préambule

Le canton de Genève poursuit et consolide sa politique active en faveur de la solidarité internationale. Cette politique, fruit d'une collaboration étroite entre la société civile et les collectivités publiques, s'adresse directement aux partenaires des pays du Sud, que les projets émanent de collectivités publiques ou d'associations issues de la société civile. Son but est d'améliorer l'efficacité de notre aide et de contribuer à la réduction des inégalités, des discriminations et des violations des droits de l'homme.

Dans cette optique, plusieurs réflexions ont été initiées en 2009 et continueront à être discutées dans le futur :

- le rôle des collectivités publiques dans les projets de coopération décentralisée;
- la valeur ajoutée des coopérations cantonales;
- les choix à faire dans les domaines d'intervention afin de mieux concentrer les efforts du canton de Genève;
- la visibilité de l'engagement;
- la sensibilisation du public aux inégalités vécues aujourd'hui par plus de la moitié de la population mondiale.

Le canton de Genève a participé activement à une réflexion menée avec d'autres cantons suisses également actifs dans le domaine de la coopération au développement, portant notamment sur la valeur ajoutée des collectivités publiques et leur rôle par rapport à la coopération fédérale. L'expérience de Genève en matière de coopération et d'aide humanitaire est reconnue en dehors du territoire genevois et le service de la solidarité internationale est régulièrement sollicité par d'autres cantons et même de la part de la France voisine, comme par exemple lors des journées de la solidarité internationale. Celles-ci se sont tenues à Annemasse en décembre 2009.

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation de la population genevoise, le service de la solidarité internationale a participé très concrètement au Festival du développement durable qui s'est tenu en juin 2009. Pendant une journée, une trentaine d'associations genevoises ont ainsi exposé leurs actions et projets menés en faveur des populations les plus défavorisées. La plupart des projets présentés lors de cette journée d'information tout public ont été soutenus par le canton de Genève.

Donnant suite au travail réalisé dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur les mutilations génitales féminines, le service a financé cinq nouveaux projets au Mali, au Kenya, en Guinée, au Soudan et en Mauritanie pour lutter contre ces pratiques et sensibiliser les populations locales aux risques liés à celles-ci.

Le fonds de la solidarité internationale a aussi contribué à organiser, en avril 2009, le colloque sur les violences faites aux femmes au nom de l'honneur. Ce colloque a été réalisé avec l'office des droits humains, les autres services affiliés de l'office et l'association Araignée de Paix.

2. Actions développées en 2009

2.1. Financements accordés par le canton de Genève en 2009¹

2.1.1. Commission consultative de la solidarité internationale

Les demandes de financement de plus de 60 000 F sont soumises à l'examen de la commission consultative de la solidarité internationale². Cette commission, nommée par le Conseil d'Etat et composée de six représentant-e-s de l'Etat et de quatre expert-e-s externes, émet un préavis sur les projets, avant de les soumettre à l'approbation du Conseil d'Etat. En 2009, la commission consultative a réalisé une journée « au vert » qui lui a permis

¹ Cf. annexe 1

² Cf. annexe 2

d'évaluer son fonctionnement et de donner son préavis sur des critères spécifiques élaborés par le service concernant l'attribution des subventions dans les domaines des droits humains, de la coopération décentralisée, des aides à la formation des étudiant-e-s, des projets culturels et de l'aide humanitaire. La commission consultative a également évalué les procédures de présentation des dossiers préparés par le service de la solidarité internationale. Ces critères ont reçu l'approbation du département.

En 2009, la commission consultative a tenu cinq séances au cours desquelles elle a examiné dix-huit projets de coopération au développement. Confirmant les évaluations de la commission précitée, le Conseil d'Etat a approuvé onze nouveaux projets de coopération au développement. A la fin de l'année 2009, quatre dossiers étaient en attente d'examen. De plus, douze projets lancés en 2007 et en 2008 ont fait l'objet d'un suivi par le service. Les tranches annuelles prévues ont été débloquées suite à la réception et à l'approbation des rapports opérationnels et financiers intermédiaires. En 2009, l'Etat de Genève a versé au total 3 028 925 F à des projets de plus de 60 000 F.

Dans le cadre des nouveaux projets approuvés par le Conseil d'Etat, il faut signaler le projet de coopération décentralisée entre l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC, du département de l'instruction, de la culture et du sport) et le Ministère de l'Education au Cameroun. Ce projet devra permettre la mise en place de deux centres d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle au Cameroun.

Il faut également relever le projet d'éducation inclusive de l'association Handicap International qui devrait permettre un accès facilité à l'école primaire des enfants handicapés d'une province du Cambodge, à travers le développement d'un modèle reproductible à l'échelle nationale.

Un projet de lutte contre les mutilations génitales féminines au Mali de l'association Helvetas s'inscrit aussi dans la volonté du Conseil d'Etat de soutenir des actions contre cette pratique. Le projet devrait permettre la consolidation des mécanismes locaux facilitant l'accès aux informations et aux structures de prise en charge des victimes et le renforcement du dialogue avec les communautés afin qu'elles abandonnent la pratique de l'excision.

Par ailleurs, le Conseil d'Etat a également donné son accord pour un projet de l'association Peu-La qui entend soutenir l'enseignement de la médecine traditionnelle au Tibet. Ce programme devrait permettre à des jeunes d'étudier l'usage de la pharmacopée locale et de préserver ainsi le patrimoine culturel et environnemental de leur région.

2.1.2. Projets de moins de 60 000 F

Le canton de Genève accorde une importance particulière au financement de projets présentés par de petites associations qui s'activent sur le terrain dans la réalisation de projets concrets impliquant directement les populations locales. Sur la base de l'examen du service, le département de tutelle est habilité à octroyer des subventions inférieures ou égales à 60 000 F.

Sur les 59 projets instruits par le service en 2009, 21 ont été acceptés, 3 reconduits pour une deuxième tranche de financement et 14 refusés. Fin 2009, 21 dossiers étaient en attente de financement et seront à nouveau examinés en 2010. D'autre part, le service a écarté 20 dossiers qui ne remplissaient pas les critères préalables à une demande de financement.

En 2010, la part du budget de la solidarité internationale allouée aux projets de moins de 60 000 F s'est élevée à 753 985 F.

Le canton a ainsi soutenu des projets dans divers domaines, comme la défense des droits humains au Rwanda grâce à un projet de réconciliation et citoyenneté démocratique, ou comme en Biélorussie, en luttant contre les violences domestiques. Au Kenya, au Mali et en Mauritanie, l'Etat a appuyé des projets de sensibilisation contre l'excision ou des projets de reconversion d'exciseuses. En matière d'éducation et formation, l'attribution des aides financières a favorisé la construction d'écoles au Togo et au Vietnam, la création de bibliothèque en Colombie ou les aides aux études et à la formation pour les étudiant-e-s du sud qui étudient en Suisse. En termes d'infrastructure et d'aménagement, plusieurs projets ont obtenu l'aval du canton, comme par exemple l'installation de fours traditionnels au Népal ou la mise en œuvre d'un projet hydraulique au Mali.

2.1.3. Projets d'aide humanitaire

Le canton de Genève a octroyé un montant de 1 268 000 F en 2009 pour l'aide humanitaire. Le Conseil d'Etat a répondu aux appels d'aide d'urgence de nos partenaires suivants: la Croix-Rouge Suisse (CRS), Médecins sans Frontières (MSF), CARE International, Entraide protestante suisse (EPER), Caritas et la Fondation Terre des Hommes-Lausanne.

La contribution du canton a été attribuée à des programmes en Asie et en Afrique en faveur des populations victimes de la crise alimentaire, de conflits, de violences, de catastrophes naturelles et d'urgences sanitaires.

L'Etat de Genève a soutenu deux programmes en faveur des victimes de la famine qui a touché le Zimbabwe début 2009. Les sécheresses répétées,

provoquant de mauvaises récoltes, ont été à l'origine du manque de nourriture qui a affecté plus de 5 millions de personnes dans le pays.

Concernant les contextes de conflits et de violences, des actions médicales et logistiques ont été soutenues en faveur des victimes du conflit israélo-palestinien à Gaza, mais aussi des centaines de milliers de civils ayant fui les combats entre les forces gouvernementales et les Tigres tamouls au nord du Sri Lanka ainsi qu'entre l'armée et les talibans insurgés dans la Vallée de Swat au Pakistan. A cela s'ajoutent également un programme d'assistance psychosociale pour les familles déplacées d'Ossétie du Sud, ainsi qu'un programme d'assistance médico-psychologique pour les victimes de violences physiques, psychiques et sexuelles dans le contexte volatile de l'Est de la République Démocratique du Congo.

L'année 2009 aura aussi été marquée par le soutien aux victimes de catastrophes naturelles, suite aux séismes en Asie du Sud-Est (Philippines, Laos et Indonésie) et aux crues en Afrique de l'Ouest. Dans chacun de ces cas, le canton de Genève a financé des programmes destinés à l'acheminement de nourriture, de soins médicaux, d'eau potable et d'installations sanitaires en faveur des populations affectées, ainsi qu'à la réhabilitation des infrastructures.

Finalement, suite à une épidémie de rougeole déclarée début 2009 dans l'Est du Tchad, le canton de Genève a soutenu un programme d'urgence sanitaire assurant la mise en place d'une campagne de vaccination et la prise en charge des cas déclarés.

2.1.4. Actions ou manifestations à Genève

La chancellerie d'Etat instruit, en lien avec le service de la solidarité internationale, les dossiers concernant les actions ou manifestations ayant lieu à Genève et impliquant des pays en voie de développement. En 2009, 14 demandes ont été acceptées dans le cadre de la Genève internationale. Requis par le service du protocole, le groupe interdépartemental aux affaires internationales (GIAI) a examiné les demandes de financement supérieures à 60 000 F. Le service du protocole a assuré également le suivi du contrat de prestations avec Mandat international, le Service international pour les droits de l'homme (SIDH), le Centre de documentation, de recherche et d'information des peuples autochtones (DOCIP), le Centre international pour l'éducation aux droits de l'homme et à la paix (CIFEDHOP) et le Centre Europe-Tiers Monde (CETIM).

Un total de 603 773 F a été attribué en 2009 à des actions ou manifestations à Genève dans le cadre de la loi sur le financement de la solidarité internationale.

En outre, le canton a contribué avec 881 139.90 F pour l'organisation du Forum des jeunes d'« ITU Telecom World », qui est une exposition mondiale sur la technologie de l'information et des communications. Trois cents jeunes ont pu ainsi participer à l'édition 2009 de ce forum.

2.1.5. Information et sensibilisation du public aux problématiques des pays en voie de développement

Selon le règlement d'application de la loi sur le financement de la solidarité internationale, du 19 juin 2002 (RFSI – D 1 06.01), le service de la solidarité internationale a aussi pour tâche de sensibiliser le public aux problématiques des pays en voie de développement et d'informer les citoyennes et citoyens de son action.

Pour répondre à cette mission, le service a organisé le 6 juin une journée « solidarité internationale » dans le cadre du Festival du développement durable qui s'est tenu sur le territoire genevois du 3 au 7 juin 2009. Les objectifs de cette journée étaient :

- de mettre en avant l'engagement et les actions conduites sur le terrain par les associations non membres de la Fédération genevoise de coopération et qui constituent la majorité des partenaires de l'Etat de Genève;
- d'informer la population sur l'importance pour le canton de Genève de s'impliquer en faveur d'un développement durable et équitable et de le sensibiliser aux effets et aux conséquences découlant des disparités entre le Nord et le Sud;
- de rendre compte à la population des actions concrètes que l'Etat mène dans le domaine de la solidarité internationale.

L'événement s'est déroulé sur la place du Rhône et le pont des Bergues. Le service a tenu un stand d'information tandis qu'une trentaine d'associations genevoises, soutenues par le canton de Genève et œuvrant dans les domaines de l'éducation, l'alimentation, la santé et la défense des droits humains, ont présenté leurs projets réalisés dans divers pays (Amérique Latine, Asie et Afrique).

Le conseiller d'Etat Laurent Moutinot a visité les lieux et discuté avec les participant-e-s. Dans l'après-midi, une conférence intitulée « La Crise alimentaire : causes, conséquences et perspectives d'action », a été ouverte

par M^{me} Fabienne Bugnon, directrice de l'office des droits humains, et a réuni les personnes suivantes :

- M^{me} Marguerite Contat Hickel, Swissaid;
- M. Alain Mourey, Comité international de la Croix-Rouge (CICR);
- M^{me} Liliane Ortega, Direction du développement et de la coopération (DDC).

L'ensemble de ces actions a permis d'apprécier le soutien apporté par le canton de Genève aux associations actives dans la coopération et l'aide au développement.

La mission d'information et de sensibilisation de la solidarité internationale s'est également concrétisée à travers le soutien financier accordé à trois festivals genevois de renommée internationale :

- Le Black Movie 2009, au cours duquel plus de 70 films provenant des quatre coins du monde et montrant des réalités et des cultures différentes ont été projetés, avec un taux de fréquentation supérieur à 21 000 festivaliers;
- Le Festival et Forum International sur les Droits Humains (FIFDH) dont la 7^{ème} édition était dédiée à Hu Jia, dissident chinois emprisonné, lauréat du prix Sakharov des droits humains en 2008. Dix jours durant, des films, parfois inédits, des débats publics et des actions de solidarité auxquels ont participé plus de 60 intervenant-e-s, ont rassemblé un très nombreux public autour de la défense des droits humains, sur des thèmes tels que la violation des droits humains lors du conflit entre la Russie et la Géorgie, la liberté d'expression, la discrimination à l'égard des femmes, le conflit israélo-palestinien ou encore la globalisation;
- Le Forum International Médias Nord Sud (FIMNS) qui était consacré à la crise alimentaire et qui a proposé un grand nombre de films documentaires et de colloques sur la question.

L'information consacrée aux actions de solidarité internationale et aux événements publics qui se développent à Genève peut être consultée sur le site internet www.ge.ch/solidarite. Les projets soutenus par le canton de Genève sont actualisés régulièrement sur ce site et accessibles au public.

Enfin, le service de la solidarité internationale a participé, dès l'automne 2009, aux travaux de préparation d'une convention de subventionnement tripartite prévue pour une période de 4 ans entre l'Etat de Genève (le DSPE et le DIP), la Ville de Genève et le FIFDH.

Tableau récapitulatif

Projets	Projets traités	acceptés	reconduits	refusés	en attente
>60 000 F (CCSI)	31	11	12	4	4
Aide humanitaire	17	12		5	
<60 000 F	59	21	3	14	21
Projets de sensibilisation / information	6	5	1		
Projets/manifestations à Genève et impliquant les pays en développement	34	14	5	9	6
Total	147	63	21	32	31

- 20 autres dossiers soumis au service ne remplissaient pas les critères préalables à une demande de financement.

3. Evaluation et suivi des projets

En 2009, les associations ont fourni les rapports d'activités et les rapports financiers correspondant aux projets soutenus en 2008 et 2009. C'est ainsi que le service a reçu et examiné:

- pour les projets de plus de 60 000 F : 30 rapports;
- pour les projets de moins de 60 000 F : 55 rapports.

Le versement d'une deuxième tranche de financement reste conditionné à la réception d'un rapport intermédiaire opérationnel et financier qui est examiné selon une grille de lecture et d'analyse élaborée à cet effet. De plus, les rapports finaux des projets de plus de 60 000 F sont envoyés aux rapporteurs de projets de la commission consultative.

Par ailleurs, deux visites de terrain ont été réalisées par les collaborateurs du service de la solidarité internationale. Ces deux missions ont permis d'évaluer le travail de plusieurs associations:

- Nicaragua: deux projets ont été évalués:
 - le projet « *pour une vie sans drogues* » de Casa Alianza, projet soutenu dans le cadre du fonds drogue et développement et qui vise à renforcer les programmes de traitement et de prévention des toxicomanies chez les enfants et les adolescents. Des recommandations relatives à la poursuite du projet ont été transmises à l'association;

- le projet de « *construction d'une instance régionale pour la gestion du territoire à Matagalpa* ». C'est un projet de coopération décentralisée qui s'est développé avec le soutien technique de plusieurs collaborateurs du département du territoire (DT) et les collectivités publiques du département de Matagalpa. Le projet arrivant en 2010 à la fin de la collaboration avec le canton, des leçons pourront être tirées des expériences de coopération décentralisée.

– Cameroun: deux projets ont été évalués:

- « *Coopération médicale Cameroun-Genève-Jura* » : Mise en place des soins de santé primaires dans les districts de la Mefou et de la Lékié. Ce projet a été accepté par le Conseil d'Etat en février 2008 avec un financement de 600 000 F du canton de Genève et 300 000 F du Canton de Jura.
- « *Coopération entre la Faculté de médecine de Genève et la Faculté de médecine et des sciences biomédicales de Yaoundé* ». Ce projet avait déjà été sujet à une évaluation externe en 2003. La visite a permis de vérifier l'application des recommandations demandées par le canton de Genève en 2003.

Enfin, en accord avec la commission consultative, une évaluation externe a été conduite :

- « *Le programme de réintégration des mineurs isolés en Afrique de l'Ouest* » de la Fondation Suisse du Service Social International. Le projet approuvé en 2007 par le Conseil d'Etat pour un montant de 200 000 F sur trois ans a comme objectif de mettre en réseau 9 pays de l'Afrique de l'Ouest afin de contribuer à la lutte contre la migration précoce, la traite et le trafic d'enfants ainsi que d'assurer à chaque enfant sa réinsertion dans le pays d'origine.

Le rapport d'évaluation a recommandé à l'Etat de Genève de poursuivre sa collaboration avec la FSSI.

4. Les relations avec les différents partenaires

4.1. Fédération genevoise de coopération (FGC)

En 2009, le canton de Genève a renouvelé son soutien à la Fédération genevoise de coopération en concluant un contrat de partenariat pour une nouvelle période de quatre ans (2009-2012). Le nouveau contrat tient compte des recommandations émises par l'inspection cantonale des finances (ICF) lors de l'audit réalisé en octobre 2008. Le montant annuel de la subvention

octroyée par le canton est de 3 000 000 F par année. Ce montant est destiné au financement de projets réalisés par les associations membres de la Fédération genevoise de coopération dans les pays en développement ou pour des activités d'information.

Par ailleurs, la Fédération genevoise de coopération a continué à mener la réflexion amorcée en 2008 pour améliorer son fonctionnement. Cet important travail de redéfinition de son architecture lui a permis de :

- repenser le rôle de ses différentes instances avec la présence d'un secrétaire général;
- déplacer des tâches opérationnelles du Président vers celles du secrétaire général;
- renforcer l'orientation politique et stratégique de son Conseil;
- harmoniser les responsabilités de ses commissions;
- veiller à une meilleure transversalité;
- préciser les responsabilités de son secrétariat.

La nouvelle structure, adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale en janvier 2009, a abouti à la création d'un poste de secrétaire général. M. Olivier Berthoud, qui est entré dans la nouvelle fonction le 1^{er} septembre 2009, travaillait auparavant à la direction du développement et de la coopération, à Berne. Egalement membre de la commission consultative, il a renoncé à cette activité en juin 2009, suite à sa nomination de secrétaire général. Les connaissances de M. Berthoud sur la politique du canton en matière de coopération au développement constituent un atout supplémentaire pour une meilleure coordination et collaboration entre le service et la Fédération genevoise de coopération.

La conférence annuelle de la Fédération genevoise de coopération, a eu lieu le 11 juin 2009 dans la commune de Plan-les-Ouates. Une partie de la rencontre a été consacrée au dialogue institutionnel (au bilan 2008 et aux perspectives 2009) et aux informations des partenaires financiers. Une deuxième partie a permis à l'une des associations membres de la Fédération genevoise de coopération de présenter sa stratégie générale et ses activités sur le terrain. La discussion générale a notamment porté sur le suivi des différents accords cadre, l'harmonisation des outils de contrôle et la gestion de qualité. La stratégie d'information de la Fédération genevoise de coopération pour les années 2009-2012 a également été exposée. L'un des grands objectifs de cette stratégie concerne la sensibilisation des instances politiques. Dans cette optique, la Fédération genevoise de coopération s'est

impliquée dans les travaux de la Constituante en participant au travail du pôle de compétences « Responsabilité de Genève face au monde » de la Fédération associative genevoise sur la solidarité internationale. Elle prévoit également d'organiser en 2010 une visite sur le terrain pour des élu-e-s cantonaux et communaux.

Enfin, comme le prévoit le contrat de partenariat entre l'Etat de Genève et la Fédération genevoise de coopération, le service a procédé, à l'automne 2009, à l'évaluation d'un projet d'une association membre de la Fédération genevoise de coopération, afin de vérifier le respect des procédures mises en place.

4.2. Comité international de la Croix-Rouge

La subvention annuelle de 3 000 000 F affectée aux actions humanitaires que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) mène sur le terrain en faveur des « conflits oubliés » a été attribuée en 2009 aux activités en Géorgie, en République Démocratique du Congo et en Colombie.

En novembre 2009, le canton de Genève a réitéré son engagement en faveur des victimes des « conflits oubliés » et a signé avec le Comité international de la Croix-Rouge, une convention portant sur un soutien financier de trois millions de francs par année pour la période 2010-2013. Le Conseil d'Etat souhaite que ce soutien financier contribue aux efforts déployés par le Comité international de la Croix-Rouge pour venir en aide aux populations touchées par les conflits armés, notamment dans les contextes souvent oubliés par l'opinion publique internationale.

4.3. Relations avec la direction du développement et de la coopération (DDC) et les autres cantons suisses

Deux rencontres importantes entre la direction du développement et de la coopération et les cantons ont eu lieu au cours de l'année 2009.

A l'initiative de plusieurs cantons qui ont formé une plate-forme de dialogue sur la coopération internationale, une rencontre avec M. Konrad Specker, chef de la section « Partenariats institutionnels » de la direction précitée, a eu lieu à Berne le 6 mars. M. Specker a exposé les points importants de la réorganisation initiée en 2008 et, en particulier, le rôle de la section « Partenariats institutionnels », directement rattachée au directeur de la direction du développement et de la coopération. Cette nouvelle section est en charge des relations avec les organisations non gouvernementales suisses, les collectivités décentralisées, principalement les autorités cantonales, le

secteur privé et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) pour la promotion du développement durable dans le système scolaire suisse. Cette rencontre a également porté sur d'autres sujets, tels que les actions de sensibilisation menées par les cantons dans le domaine de la solidarité internationale, le soutien de la direction du développement et de la coopération aux associations cantonales (en particulier aux fédérations cantonales de coopération) et les rapports de celle-ci avec les cantons.

La troisième rencontre annuelle entre la Confédération et les cantons sur le thème de l'aide au développement s'est tenue à Bellinzone le 13 novembre 2009, en présence de M. Martin Dahinden, ambassadeur et directeur de la direction du développement et de la coopération. Le canton hôte ainsi que huit autres cantons, principalement romands, étaient présents. Pour permettre de mener une réflexion institutionnelle plus profonde, plusieurs cantons s'étaient réunis préalablement et avaient préparé un document sur le rôle des politiques cantonales vis-à-vis de la politique fédérale de coopération et la manière dont l'engagement des cantons enrichit l'action de la direction du développement et de la coopération. Ce document, soumis à M. Dahinden quelques jours plus tôt, a permis de nourrir le débat et de démontrer que l'apport spécifique et complémentaire des cantons dans le domaine de la coopération au développement représente un atout majeur.

Les travaux concernant le projet intercantonal en santé mentale en Bosnie et Herzégovine ont mis en évidence la complexité inhérente à la gestion d'un projet, lorsque celui-ci implique plusieurs acteurs, et le besoin d'une préparation solide avant la prise d'engagements sur le terrain et le démarrage des activités. Pour répondre à ce besoin, une mission des représentant-e-s des quatre cantons engagés dans le projet (BE, FR, GE et JU) a été effectuée au début du mois de décembre 2009 et a permis de rencontrer sur place l'association « Partnership in Health », mandatée par le bureau de la direction du développement et de la coopération de Sarajevo pour la phase de préparation de la mise en place du projet en santé mentale. Une présentation publique du projet a été organisée par la direction du développement et de la coopération à Sarajevo le 2 décembre, présentation au cours de laquelle la participation des cantons suisses au projet a été relevée. Le lendemain, les représentant-e-s des cantons ont participé à la réunion des groupes de travail et au comité de pilotage du projet, dans lequel ces cantons possèdent une voix. Selon la demande exprimée par les partenaires de Bosnie et Herzégovine, la contribution des cantons au projet devrait se faire via le déplacement et le travail d'experts suisses, sur place. La version finale du projet, attendue pour mars 2010, devrait permettre au canton de Genève de confirmer la participation des hôpitaux universitaires de Genève au projet.

4.4 Relations avec les communes genevoises

Le 15 septembre 2009, le canton a organisé la deuxième rencontre annuelle avec les communes genevoises. Suite au succès de la première rencontre, les communes ont exprimé leur souhait de continuer à tenir ces réunions annuelles dans le but de partager les expériences, de réfléchir à des préoccupations communes et d'examiner les possibilités de collaboration.

Les principaux thèmes débattus ont porté sur les exigences de contrôle financier des projets, la répartition des domaines d'intervention et les actions de sensibilisation et d'information destinées au grand public. Pour illustrer ce dernier thème, l'association « Terragir », soutenue par la commune de Carouge, a exposé le concept du projet « Robin des Watts » qui a été développé à l'école primaire Jacques-Dalphin de Carouge et dont le but est de sensibiliser les enfants à l'énergie solidaire. Une autre présentation, celle d'un collaborateur du service de la solidarité internationale sur la mission d'évaluation de projets qu'il a effectuée au Mali en octobre 2008, a permis de partager avec les représentant-e-s des communes les résultats de ces visites de terrain.

Onze communes ont participé à cette réunion et dix-huit autres se sont excusées. La rencontre a été présidée par Mme Fabienne Bugnon, directrice générale de l'office des droits humains, qui a souligné l'effort important réalisé par les communes en matière d'aide au développement. Les participant-e-s ont décidé de maintenir ces rencontres et ont fixé la prochaine réunion, qui aura lieu dans une commune, au mois d'octobre 2010.

5. Fonds de lutte contre la drogue

Selon l'article 1 de la loi sur la création d'un fonds destiné à la lutte contre la drogue et à la prévention de la toxicomanie, du 26 mai 1994 (LFLD – E 4 70), il existe un fonds, constitué à la caisse de l'Etat, destiné à la lutte contre la drogue et la prévention de la toxicomanie. Il est alimenté par des sommes provenant de confiscations ou de dévolutions en rapport avec le trafic des stupéfiants (art. 2, al. 1, lettre a, LFLD). Le département de la solidarité et de l'emploi est chargé de la gestion de la moitié du fonds, tandis que l'autre moitié était gérée par le département des institutions (art. 3, al. 1 et 2, LFLD).

La moitié du fonds, gérée par le département des institutions, était ainsi affectée à des organisations non gouvernementales œuvrant dans le cadre de la coopération au développement dans le tiers monde (art. 3, al. 2, LFLD), et destinée à financer des projets de lutte contre la drogue.

A ce titre, il figurait sous une rubrique budgétaire spécifique, non comprise dans le budget de la solidarité internationale.

En 2009, des critères plus spécifiques pour l'attribution de ce fonds ont été établis par le service et discutés ensuite avec la Fédération genevoise de coopération. Celui-ci soumet également au canton des projets susceptibles de financement par le fonds de lutte contre la drogue.

Le montant du fonds géré par le département des institutions s'est élevé, en 2009, à 270 000 F. Ce fonds a permis de financer plusieurs projets dont un projet de prévention de la consommation de drogue et d'assistance à des jeunes toxicodépendant-e-s en Uruguay, un projet d'accompagnement communautaire et de prévention de la consommation de drogue et d'alcool au Pérou, et un projet de soutien éducatif aux jeunes défavorisés et vulnérables de Phnom Penh et Neak Loeung, au Cambodge.

6. Le budget de la solidarité internationale³

En 2009, le budget global de la solidarité internationale a été de 14 863 322 F dont 14 100 000 F destinés aux subventions. L'annexe 6 indique les attributions par rubrique du fonds de la solidarité pour 2009. Une augmentation de 1 000 000 F sur le budget 2008 de la solidarité internationale, a permis de contribuer à l'organisation du Forum mondial des jeunes de l'ITU TELECOM WORLD. Le montant pour les subventions des projets de coopération et d'aide humanitaire est resté équivalent à celui de 2008. Ce montant a contribué à soutenir 63 nouveaux projets et de respecter les engagements sur 21 projets qui étaient en cours de réalisation au début de l'année.

A la fin de l'année 2009, le service de la solidarité internationale avait 31 dossiers en attente d'évaluation pour un éventuel financement. Par ailleurs, 2 754 889 F sont engagés début 2010 sur des projets en cours.

7. Perspectives

Confronté aujourd'hui aux problèmes liés au changement climatique, témoin chaque année de l'augmentation de catastrophes naturelles qui touchent plus particulièrement les pays pauvres – les moins responsables du réchauffement de la planète – le Conseil d'Etat souhaite encourager aujourd'hui le subventionnement des projets liés à l'environnement. La commission consultative travaille dans ce sens, en définissant des critères de

³ Cf. annexe 3

soutien pour des projets d'associations actives sur le terrain, mais également avec des partenaires qui proposent des projets innovants (organisations internationales, universités) ainsi que la coopération décentralisée menée par des départements de l'Etat, tels que le département de sécurité, de police et de l'environnement et d'autres départements.

La politique d'augmentation budgétaire envisagée par le Conseil d'Etat, a été soumise au Grand Conseil lors de la réponse à la motion M 1788⁴, en ces termes : « *L'effort consenti par le canton dans l'attribution de l'aide à la solidarité internationale est resté important. Néanmoins, malgré l'augmentation du budget, le pourcentage reste de l'ordre de 0,20 % (0,19 % en 2007, 0,19 % en 2008, 0,21 % en 2009). Ceci s'explique par l'augmentation parallèle des comptes de l'Etat. Le calcul du taux d'effort se réalise en calculant le montant attribué à la solidarité internationale divisé par le total des comptes de l'Etat, une fois enlevées les imputations internes, subventions redistribuées, OCE part fédérale et subventions non monétaires* ».

Le Conseil d'Etat souhaite se réapproprier l'objectif fixé par la loi sur le financement de la solidarité internationale du 5 octobre 2001 et, par paliers successifs, prévoir une augmentation annuelle du budget consacré à la solidarité.

Les efforts réalisés par le canton sont considérables et l'expérience genevoise en matière de coopération internationale et d'aide humanitaire est reconnue par les autres cantons suisses. Les communes genevoises partagent aussi leurs pratiques et leur vision du rôle des collectivités publiques dans le développement, au service de la solidarité internationale.

L'augmentation progressive du budget de la solidarité internationale impliquerait une meilleure réponse aux demandes de contribution de nos partenaires, telles que la Fédération genevoise de coopération et les associations non-membres qui soumettent des projets, mais également une réponse plus large à d'autres actions de solidarité internationale: actions ou manifestations sur territoire genevois, aide aux étudiant-e-s du sud, respect des droits humains, coopération décentralisée entre les différents départements de l'Etat, possibilité d'investir plus de moyens dans des domaines prioritaires d'intervention.

⁴ M 1788, « Solidarité internationale : 7 bonnes raisons d'atteindre le 0,7 à Genève en 7 ans ».

La promotion d'une politique de coopération au développement concrète et la poursuite d'une aide humanitaire adaptée et conséquente restent des objectifs majeurs pour le Conseil d'Etat. Avec l'appui de votre Grand Conseil, il entend poursuivre ses engagements dans ce domaine et contribuer ainsi à réduire les inégalités entre le Nord et le Sud.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP

Annexes :

1. *Liste des projets soutenus en 2009*
2. *Liste des membres de la commission consultative de la solidarité internationale de l'année 2009*
3. *Budget 2009*
4. *Répartition géographique des actions de la solidarité internationale*
5. *Répartition par domaine d'action*
6. *Répartition Genève-terrain*

ANNEXE I

**DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ, DE LA POLICE
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - PROJETS 2009

Droits humains et promotion de la paix	951'204
APPEL DE GENÈVE, <i>International</i>	200'000
Convention de partenariat visant à la réalisation de projets de lutte contre l'utilisation de mines antipersonnel (2007 - 2009)	
FONDATION SUISSE DU SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL, <i>Afrique de l'Ouest</i>	200'000
Programme de protection et de réinsertion sociale et professionnelle des mineurs isolés (2007 - 2009)	
ORGANISATION MONDIALE CONTRE LA TORTURE, <i>International</i>	200'000
Programme des défenseurs des droits humains (2008 - 2010)	
HELVETAS, <i>Mali</i>	160'800
Projet de soutien aux initiatives locales de luttes contre l'excision (2009-2011)	
COMITE INTER AFRICAIN SUR LES PRATIQUES TRADITIONNELLES, <i>Afrique</i>	54'350
Elimination des mutilations génitales féminines et autres pratiques traditionnelles néfastes au Kenya, Soudan et en Guinée	
ASSOCIATION MEDES SAPCOM, <i>Mali</i>	45'000
Egalité des droits entre hommes et femmes, par le regroupement des mouvements indépendants de femmes (2009-2010)	
AMNESTY INTERNATIONAL, <i>Biélorussie</i>	41'054
Programme de lutte contre les violences domestiques	
HAUTE ÉCOLE SOCIALE DE GENÈVE, <i>Rwanda</i>	30'000
Réconciliation et citoyenneté démocratique	
YAAKAARE, <i>Mauritanie</i>	20'000
Reconversion des exciseuses traditionnelles dans les localités d'Atar, Kaédi, Sélibaby et Nouakchott	
Micro économie et actions sociales	192'861
DIMMBAL.CH, <i>Mali</i>	97'748
Consolidation du projet de développement multisectoriel de la Commune de Dimmbal (2009-2011)	

Association François-Xavier Bagnoud International, Rwanda	44'407
Programme de développement communautaire et de promotion économique (2008-2010)	
VETERINAIRES SANS FRONTIERES, Mali	25'706
Promotion et commercialisation du lait local sur les marchés urbains et périurbains de la région de Bamako (2009-2010)	
GLOBAL LABOUR INSTITUTE, Moldavie	25'000
Soutien à l'organisation des travailleurs-ses du secteur informel	
Éducation et Formation	1'104'000
INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES ET DU DÉVELOPPEMENT (IHEID), Mali, Vietnam et Pérou	175'000
Formation décentralisée - programme "International Master in Advanced Studies" - IMAS (2009-2011)	
CASA ALIANZA, Honduras	150'000
Education et formation professionnelle des enfants des rues à Tegucigalpa (2007-2009)	
HANDICAP INTERNATIONAL, Cambodge	150'000
Pour le droit des enfants handicapés au Cambodge: mise en œuvre d'un modèle pilote reproductible d'éducation inclusive (2009-2011)	
PEU-LA, Tibet	100'000
Enseignement de la médecine tibétaine traditionnelle (2009-2012)	
REFUGEE EDUCATION TRUST, Burundi	100'000
Intégration des jeunes rapatriés dans l'enseignement secondaire (2006-2009)	
ASSOCIATION SUISSE DE SŒUR EMMANUELLE, Soudan	75'000
Création d'un centre de formation professionnelle à Juba (2009-2011)	
INSTITUT INTERNATIONAL DE FORMATION EN MOBILITÉ, Equateur	70'000
Programme de formation en mobilité à l'Uni. Centrale de Quito (2009-2010)	
ACADÉMIE DE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE, Genève	60'000
Frais d'écologie en faveur d'étudiants des pays du Sud pour le programme de Master en Droit international humanitaire	
CENTRE D'ENSEIGNEMENT EN ACTION HUMANITAIRE, Genève	60'000
Frais d'écologie en faveur d'étudiants des pays du Sud pour le Master en action humanitaire	
SERVICE DES ALLOCATIONS D'ÉTUDES ET D'APPRENTISSAGE, Genève	41'000
Aide financière aux étudiant-e-s pour l'année académique 2009-2010 de la Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture - Hepia	
MEDIA21, Kenya	35'000

Atelier de journalisme: changement climatique et sécurité alimentaire en Afrique

LECTURES PARTAGÉES, Colombie 30'000

Création d'une bibliothèque-ludothèque à la Union (2009-2010)

KM207, Nicaragua 25'000

Formation du groupe de paysannes et de paysans de la "Nueva Linda"

SidEcole - School against Aids, Kenya 18'000

Prise en charge des orphelins et enfants des rues à Lukonyi (2008 - 2009)

ASSIKLOASSI, Togo 15'000

Construction d'un bâtiment scolaire de 3 classes à Matchalé (2008 - 2009)

Environnement / Aménagement du territoire / Infrastructures 155'000

ASSOCIATION AMIS SUISSE VILLAGES DOGON, Mali 60'000

Projet hydraulique en pays Dogon

ASSOCIATION CAYLA SOLIDAIRE, Sénégal 30'000

Projet de classe solidaire: Construction d'un centre de soins dans le village de Tiguéré Yéné, au nord du Sénégal

ASSOCIATION AIDE AU NÉPAL, Népal 25'000

Installation de fourneaux traditionnels dans 5 villages de montagne au nord ouest du Népal

ASSOCIATION HELINA BRÉSIL, Brésil 20'000

Centre d'éducation populaire et d'appui au développement des communautés rurales de l'Etat du Minas Gerais (2009-2010)

ASSOCIATION POUR L'ENFANCE DU VIETNAM, Vietnam 20'000

Reconstruction de l'école d'An-Binh

Santé 645'045

DRUGS FOR NEGLECTED DISEASES INITIATIVE, Ouganda 200'000

Traitement amélioré de la leishmaniose viscérale (2008-2009)

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES, Kirghizstan 150'000

Programme intégré de contrôle de la tuberculose dans le système pénitentiaire (2008-2010)

CROIX-ROUGE SUISSE, Bangladesh 100'000

Prévention du VIH-SIDA: thérapie antirétrovirale, conseil et dépistage volontaire, information-éducation-communication (2009-2010)

IDH-Suisse, Bolivie 80'000

Education et information pour la prévention du Sida à Cochabamba (2008-2010)

FONDATION PSAM, Madagascar 60'000

Aide médicale et sanitaire au dispensaire Aina Vao de Mahajanga (2008-2010)

IRIS, Sri-Lanka	47'170
Prévention de la cécité et restauration de la vue (2009-2011)	
CAP VERT	7'875
Don de matériel médical pour les hôpitaux de Mindelo et de San Antao	
Coopération décentralisée	668'800
COOPÉRATION CAMEROUN-GENÈVE-JURA, Cameroun	200'000
Mise en œuvre des soins de santé primaires dans la province du Centre (2008-2010)	
CENTRE MÉDICAL UNIVERSITAIRE DU CANTON DE GENÈVE (CMU), Cameroun	197'000
Coopération d'enseignement entre la Faculté de médecine de Genève et la Faculté de médecine et des sciences biomédicales de Yaoundé (2007 - 2009)	
OFFICE POUR L'ORIENTATION, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE, DIP, Cameroun	196'800
Soutien à l'élaboration d'une politique nationale d'orientation professionnelle (2009-2011)	
HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENÈVE, Afrique de l'Ouest	75'000
Réseau en Afrique Francophone pour la Télémédecine - RAFT (2008-2010)	
Culture / Sensibilisation	237'600
FESTIVAL DU FILM ET FORUM INTERNATIONAL SUR LES DROITS HUMAINS (6-15 mars 2009), Genève	80'000
FESTIVAL BLACK MOVIE (30 janvier - 8 février 2009), Genève	50'000
FORUM INTERNATIONAL MEDIAS NORD-SUD (7-9 sept. 2009), Genève	50'000
LES MONDES CONTRAIRES, Genève	20'000
Projet Métissage - Représentation en Suisse de la pièce de B. Brecht "El Circulo de Tiza", en partenariat avec El Colectivo de Mujeres de Matagalpa	
ASSOCIATION LA COMPAGNIE DES CRIS, Sénégal	15'000
Projet de formation théâtrale à dimension éducative: Formation en lecture, jeu de scène et théâtre scolaire à Thies (2009-2010)	
ASSOCIATION DU THÉÂTRE OIKOS, Liban	15'000
Antigone à Beyrouth: Projet d'échanges artistiques et pédagogiques entre comédiens suisses, arabes et élèves de lycées de Beyrouth	
ASSOCIATION ARAIGNÉES ARTISANES DE PAIX, Genève	7'600
Colloque sur les violences faites aux femmes au nom de l'honneur	

Aide humanitaire	1'268'000
-------------------------	------------------

TERRE DES HOMMES, Géorgie	190'000
Aide humanitaire en faveur d'enfants et de familles déplacés d'Ossétie du Sud	
MÉDECINS SANS FRONTIÈRES (MSF), Tchad	150'000
Campagne de vaccination contre la rougeole	
MÉDECINS SANS FRONTIÈRES (MSF), RDC	150'000
Assistance médicale et non-médicale aux victimes de violence du territoire de l'IRUMU	
CROIX-ROUGE SUISSE, Indonésie	150'000
Soutien aux victimes du séisme de Sumatra	
MÉDECINS SANS FRONTIÈRES (MSF), Philippines	100'000
Assistance d'urgence aux populations affectées par le cyclone Ketsana	
CARE INTERNATIONAL, Laos	100'000
Assistance d'urgence aux victimes du cyclone Ketsana	
CROIX-ROUGE SUISSE, Gaza	100'000
Secours d'urgence pour les victimes du conflit de Gaza	
CROIX-ROUGE SUISSE, Pakistan	100'000
Aide aux réfugiés internes victimes du conflit armé dans le nord du Pakistan	
CROIX-ROUGE SUISSE, Afrique de l'Ouest	60'000
Aide à la survie pour les victimes des inondations en Afrique de l'Ouest	
CARITAS, Sri-Lanka	60'000
Aide aux victimes de la guerre civile au Sri-Lanka	
CARITAS Suisse, Zimbabwe	58'000
Sécurité alimentaire et eau potable pour 8 hôpitaux	
ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE, Zimbabwe	50'000
Aide d'urgence aux victimes de la famine	
Total des projets acceptés par le Service de la solidarité internationale	5'222'510
Manifestations à Genève impliquant des acteurs des pays en développement.	603'773
MANDAT INTERNATIONAL	200'000
Permanence d'accueil et d'information (2008-2010)	
CENTRE EUROPE - TIERS-MONDE (CETIM), International	55'000
Elaboration de brochures didactiques dans le domaine des droits humains (2008-2010)	
INTERNATIONAL (HURIDOCS)	40'800
Organisation d'une conférence internationale - communication et traitement de l'information des DDHH (2009)	

SERVICE INTERNATIONAL POUR LES DROITS DE L'HOMME (SIDH) Formation pratique professionnelle en droits humains (2007-2009)	80'000
APPEL DE GENÈVE Organisation de la 2ème réunion des signataires de l'Acte (2009)	35'000
CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PAIX (CIFEDHOP) Expertise sur les institutions du système international de promotion et de protection des droits de l'homme et formation des milieux éducatifs des pays du Sud (Convention 2008-2010)	60'000
SAVE THE CHILDREN 20ème anniversaire de la Convention relative aux Droits de l'enfant (2009)	30'000
BUREAU INTERNATIONAL CATHOLIQUE DE L'ENFANCE (BICE) 20e anniversaire de la Convention relative aux Droits de l'enfant (2009)	25'000
CENTRE DE DOCUMENTATION, DE RECHERCHE ET D'INFORMATION DES PEUPLES AUTOCHTONES (DoCip) Développement d'un centre de compétences (2007-2009)	40'000
MEDIA 21 Atelier pour les journalistes de pays en conflit (2009)	13'386
INTERNATIONAL BABY FOOD ACTION NETWORK-GENEVA INFANT FEEDING ASSOCIATION (IBFAN-GIFA) Financement des participants d'Europe de l'Est à la réunion biennale de IBFAN-Europe (2009)	11'070
LE MANIFESTE Concert du West-Eastern Divan Orchestra (2009)	6'000
CENTRE POUR LES DROITS CIVIQUES ET POLITIQUES (CCPR) Renforcement de la participation des ONG aux activités du Comité des droits de l'homme, Moldavie et Tanzanie (2009)	5'300
DURBAN II Hébergement des délégués pour Durban II (2009)	2'217
Forum des jeunes d'ITU TELECOM WORLD	881'140
Contrat de prestations entre l'État de Genève et la Fédération Genevoise de Coopération (FGC)	3'000'000
Convention entre l'État de Genève et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	3'000'000
Aide aux missions des pays les moins avancés auprès des institutions internationales établies à Genève (Gestion DCTI)	1'196'037
GRAND TOTAL FONDS DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	13'903'460

Fonds de lutte contre la drogue	229'608
--	----------------

FONDATION GOUTTE D'EAU, A CHILD SUPPORT NETWORK, *Cambodge* 32'000
 Soutien éducatif et professionnel aux jeunes défavorisés et vulnérables de Phnom Penh et Neak Loeung

ASSOCIATION SOLIDARITE POPAYAN, *Colombie* 30'000
 Micro réalisations 2009 (2009-2010)

PROJETS PRESENTÉS PAR LA FGC:

GENÈVE TIERS-MONDE, *Pérou* 87'818
 Santé mentale et prévention de la consommation de drogues et d'alcool auprès des jeunes à Abancay, département d'Apurimac

TERRE DES HOMMES-SUISSE - GENÈVE, *Uruguay* 75'800
 Barrilete - Prévention de la consommation de drogue chez les enfants et les jeunes dans les quartiers populaires de Montevideo (2008-2009)

TERRE DES HOMMES-SUISSE - GENÈVE, *Pérou* 3'990
 Présentation du fonds drogue ou développement du Canton de Genève au Congrès du Pérou

**Liste des membres de la commission consultative
pour la solidarité internationale (CCSI) pour l'année 2009**

Présidente :

Mme Fabienne Bugnon
Office des droits humains
Directrice générale
Tél : 022 327 00 67
fabienne.bugnon@etat.ge.ch

Représentant-e-s des départements ¹:

Marie-Hélène Dubouloz-Schaub
Département de l'instruction publique
Rue de l'Hôtel de Ville 6
Case postale 3925
1211 Genève 3
Tél : 022 327 07 12
e-mail : marie-helene.dubouloz@etat.ge.ch

M Guy Progin
Département du territoire
Service des Affaires militaires
Rue de l'Ecole-de-Médecine 13
1211 Genève 4
Tél : 022 546 77 04
e-mail : guy.progin@etat.ge.ch

Mme Nicole Rosset
Département de l'économie et de la santé
Secrétariat général HUG
Secrétaire adjointe
Tel : 022 305 41 50
nicole.rosset@hcuge.ch

M. Jean-Luc Chopard
Chancellerie d'Etat
Chef du service du protocole
Tél : 022 327 22 03
jean-luc.chopard@etat.ge.ch

M. Blaise Cruzier
Département des constructions et des
technologies de l'information
Service juridique
Architecte
Tel : 022 327 50 41
blaise.cruzier@etat.ge.ch

¹ A noter que les noms des départements figurent selon la législation du Conseil d'Etat, 2005-2009.

Expert-e-s externes :

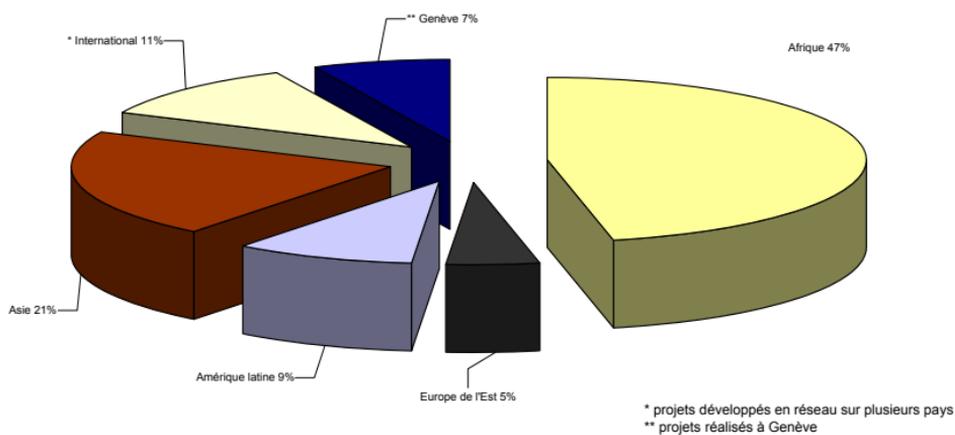
- Mme Catherine Morand Représentante pour la Suisse romande
SwissAid
26, chemin des Ormeaux
1066 Epalinges
Tél : 021 620 69 73
c.morand@swissaid.ch
- M. Olivier Berthoud Chemin des Coudriers 17A
1216 Cointrin
Tél : 079 723 88 93
olivier.berthoud@cosude.org
- M. Anton Weber Wiesenstrasse 74
3014 Berne
aweber2@bluemail.ch
- M. Jacques Stroun Directeur des ressources humaines
Comité international de la Croix-Rouge (CICR)
1ter, chemin des Flombards
1226 Genève
Tél : 022 736 00 81
jstroun@icrc.org

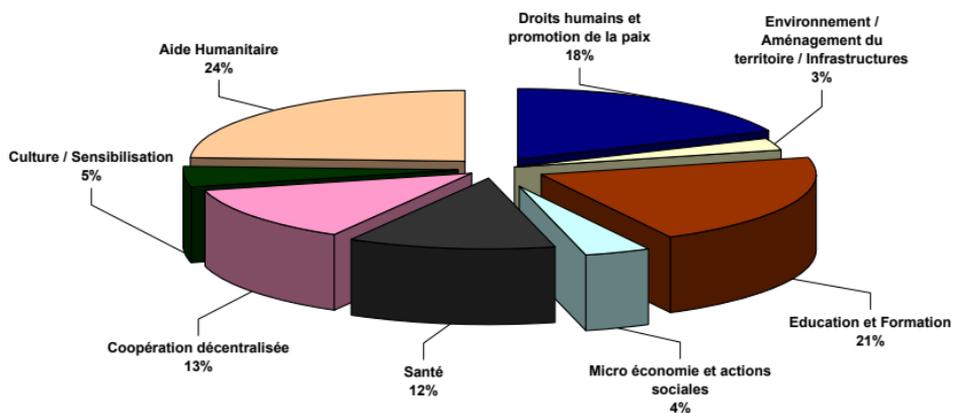
Service de la Solidarité internationale

- Mme Maria Jesus Alonso Lormand Cheffe de service
Tél : 022 388 15 43
Mariajesus.alonso-lormand@etat.ge.ch
- Mme Vanessa Mengel Chargée de projets
Tél : 022 388 15 45
Vanessa.mengel@etat.ge.ch

Budget 2009

Total SI 2009	Budget.-	Comptes	Commentaires
04.06.06.00 365 Subventions accordées: <ul style="list-style-type: none"> ➤ FGC ➤ CICR ➤ Aide aux missions des pays les moins avancés (DCTI) ➤ Aides aux pays en voie de développement 	14'863.332 14'100'000.- 3'000'000.- 3'000'000.- 1'300.000.- 6'800'000.-	13'880'545.- 3'000'000.- 3'000'000.- 1'187'064.- 6'693'481	Solidarité internationale Contrat de prestations Selon convention
04.06.05.00	270'000	229'608.-	Fonds de lutte contre la drogue

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ACTIONS DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE EN 2009

REPARTITION PAR DOMAINE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE 2009

LA SOLIDARITE INTERNATIONALE EN 2009

